



# leolea

lebensorte  
und lebensart  
für kinder

## Frais de garde chez une nounou

valable à partir du 01.01.2024

Frais de garde	Unité	CHF
1 - 2 enfants	par heure	41.00
à partir de 3 enfants	par heure	45.00

Frais unique	Unité	CHF
Frais de placement (sera facturé avec la première facture)	forfaitaire	100.00

Dépenses	Unité	CHF
Activités / Entrées	effective	selon quittance

Repas :

Les repas de la nounou sont fournis par les parents/tuteurs.

Les repas pris au domicile des parents/tuteurs sont considérés comme un salaire en nature du point de vue des assurances sociales, sur lequel les déductions pour les assurances sociales doivent être effectuées. Ces frais sont facturés pour moitié aux parents/tuteurs.

Durée minimale de prise en charge :

8 heures par semaine

